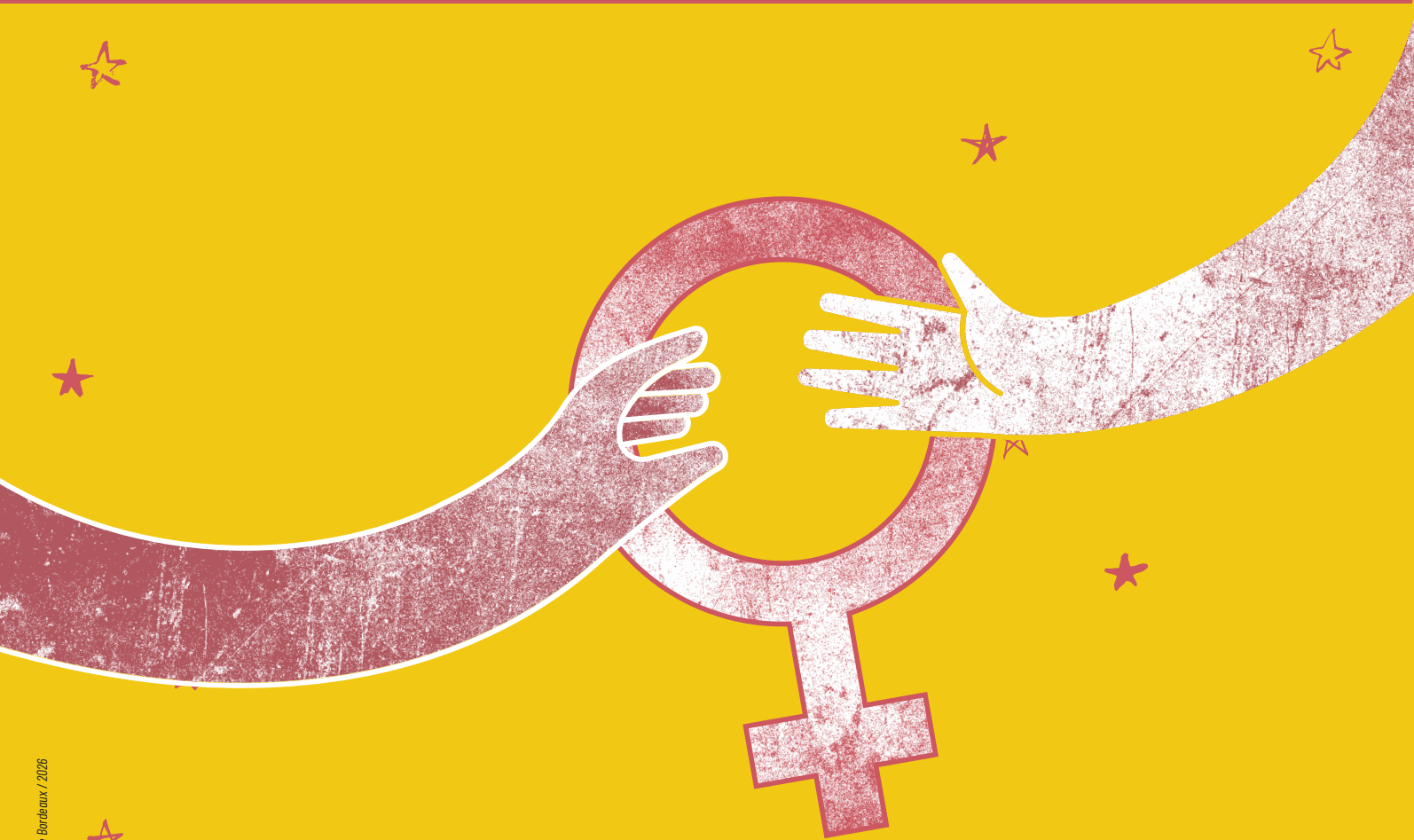




Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr



Conception graphique : direction de la communication, mairie de Bordeaux / 2026

ÉDITION SPÉCIALE

NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2026

ÉTUDE FEMMES SANS-ABRI

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Objectifs de l'étude et méthode

- Les groupes de travail avec les acteurs locaux
- Le questionnaire
- Les entretiens semi-directifs
- Le travail cartographique de localisation de l'offre de dispositifs à disposition des femmes sans abri

P. 4

P. 5

P. 5

P. 6

P. 6

P. 6

A - Qui sont les femmes à la rue ?

- 1) Un public très invisibilisé dont la prise en compte reste à améliorer
- 2) Femmes sans abri : des profils et des parcours multiples
- 3) Des parcours en dent de scie, marqués par un accès complexe aux solutions d'hébergement
- 4) La violence, élément récurrent dans les parcours

P. 7

P. 7

P. 7

P. 9

P. 12

B - Recours aux dispositifs et réponse aux besoins

- 1) Répondre aux besoins de 1^{re} nécessité, sortir de la logique de survie
- 2) Permettre le lien à l'autre, avoir sa place dans la Cité
- 3) Travailler des stratégies de sortie de la rue dans une logique de parcours résidentiels

P. 16

P. 18

P. 22

P. 25

CONCLUSION

P. 27

ÉDITO

Depuis 2022, date de la 1^{re} édition de la nuit de la solidarité à Bordeaux, plusieurs centaines de bénévoles et d'agents de la ville, sillonnent notre ville à la rencontre des personnes à la rue. Cette implication citoyenne permet d'aller vers ceux et celles que l'on ne voit pas ou plus. Elle permet aussi d'alimenter, de chiffrer, de mettre des visages sur ces parcours de vie marqués par l'exclusion et les violences. Cette année, le choix a été fait d'étudier la problématique particulière des femmes sans-abri. Le présent rapport donne à voir cette réalité.

Mais au-delà de la mobilisation et des données recueillies, cette nuit solidaire, nous permet de nous réunir. Car face aux réalités que subissent celles et ceux qui vivent dans nos rues, nous avons besoin d'additionner nos forces et nos énergies. C'est dans ce travail commun que nous trouverons des solutions temporaires ou pérennes.

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans ce travail quotidien et ponctuellement pour cet événement annuel. À nous maintenant de nous en inspirer pour inventer les solutions de demain.

Thomas Cazenave,
maire de Bordeaux

Christophe Adam,
adjoint au maire chargé des solidarités,
des seniors, du handicap et des aidants

INTRODUCTION

Depuis 2022, la ville de Bordeaux et son CCAS organisent l'opération annuelle de la Nuit de la Solidarité, qui repose sur une déambulation, un soir donné, sur l'ensemble du territoire de la commune dans une démarche d'aller-vers les personnes sans abri. Cette opération qui mobilise de nombreux bénévoles citoyens et agents volontaires s'inscrit dans une démarche soutenue au niveau national par la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement) et partagée par plusieurs collectivités.

Les objectifs sont pluriels : il s'agit de sensibiliser les Bordelaises et les Bordelais et d'accompagner un changement de regard sur la problématique du sans-abrisme mais également de contribuer à actualiser et à approfondir la connaissance sur les situations des personnes concernées et sur leurs besoins.

Lors des éditions successives de la Nuit de la Solidarité à Bordeaux, la part des femmes parmi les personnes recensées a été variable : 8 % en 2025, 10 % en 2024, 30 % en 2023 (dont 71 % en bidonvilles) et 18,5 % en 2022. Au-delà de ces aspects quantitatifs, le constat a été fait que les femmes rencontrées dans l'espace public refusent souvent de répondre au questionnaire qui leur est proposé. Si elles peuvent donc être comptabilisées, leurs parcours et leurs besoins spécifiques ne peuvent pas être pris en compte dans le cadre d'une analyse qualitative. Les stratégies d'invisibilisation - dans une logique de recherche de sécurité - par les femmes sans-abri sont désormais largement documentées¹.

¹ A cet égard voir notamment : Sénat, Femmes sans abri, la face cachée de la rue, Rapport d'information n° 15 (2024-2025), tome I, déposé le 8 octobre 2024

Face à ce constat, la ville de Bordeaux a souhaité mettre en place en 2026 une édition spéciale de la Nuit de la Solidarité consacrée aux femmes sans-abri, dans le cadre d'une étude reposant sur une méthodologie adaptée, menée avec l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba).

Objectifs de l'étude et méthode

Comme dans le cadre des éditions classiques de la Nuit de la Solidarité, l'étude menée en 2026 sur les femmes sans abri s'inscrit dans une démarche d'observation des besoins sociaux, en vue d'ajuster les objectifs de l'action sociale, de définir les priorités et de la ville et du CCAS quant à la réponse aux besoins identifiés et d'aider à la mise en œuvre de projets concrets.

L'objectif est de dresser un état des lieux, partagé avec les acteurs du territoire et prenant en compte la parole des premières concernées, sur la problématique du sans-abrisme féminin et d'identifier des pistes d'action pour mieux répondre, à l'avenir, à leurs besoins.

→ Qu'entend-on par femmes sans-abri ?

Le périmètre de l'étude est celui du sans-abrisme au sens de la DIHAL, c'est à dire des personnes qui passent la nuit dans la rue, dans l'espace public ou dans tout autre lieu non prévu pour l'habitation (une voiture, une tente, un parking etc.). Les femmes qui bénéficient d'un hébergement (chez un tiers ou au sein d'une structure d'hébergement d'urgence ou d'insertion) ou qui dorment dans un squat ne sont pas sans-abri mais sans domicile personnel.

Le Comité scientifique mobilisé habituellement dans le cadre de la Nuit de la Solidarité a été mis à contribution pour réfléchir à une méthodologie adaptée, favorisant l'échange avec les femmes en grande précarité.

→ Le Comité scientifique est composé de :

- CAIO (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation) : SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) et PAPE (Plateforme d'Accueil des Personnes en Errance),
- Samu social - Association laïque Le Prado,

- Fondation pour le logement des défavorisés,
- CPCT Aquitaine (Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement),
- IRTS (Institut Régional du Travail Social),
- a-urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine).

La méthodologie mise en œuvre repose sur :

- Des groupes de travail thématiques avec des partenaires institutionnels et associatifs mobilisés auprès des femmes sans abri
- La passation de questionnaires auprès de femmes concernées (37 questionnaires exploitables collectés)
- 5 entretiens semi-directifs avec des femmes volontaires
- Un travail de cartographie des ressources à disposition des femmes sans abri sur le territoire.

Les groupes de travail avec les acteurs locaux

En janvier et février 2026, cinq groupes de travail thématiques ont été organisés et animés par le CCAS de Bordeaux afin d'échanger avec les acteurs du territoire sur leurs constats, le rôle et les perspectives de chacun. Plus de vingt structures ont participé à ces temps d'échange et/ou ont pu s'entretenir directement avec l'équipe du CCAS. La matière récoltée a été analysée par l'a-urba.

→ Groupe de travail

Aller-vers : Samu social, Maraudes du Cœur, Equipe Mobile Santé Précarité, CAIO (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation), Agence Bordelaise de Médiation Sociale, La Cloche, dispositif CORIST (Coordination d'un réseau Interventions spécifiques et transversales) du CCAS de Bordeaux

→ **Groupe de travail Accueil de jour**
: Secours catholique, Toutes à l'abri,
Bagagerie du CAIO, Saint Vincent de Paul,
Halte de jour du CCAS de Bordeaux

→ **Groupe de travail Hébergement :**
Diaconat, Halte 33, Promofemmes, SIAO,
Département de la Gironde, Cités Caritas,
Service Accompagnement Gestion
Locative du CCAS de Bordeaux, Centre
Simone Noailles, Solinum

→ **Groupe de travail vulnérabilités :**
Comité d'Étude et d'Information sur la
Drogue et les Addictions, La Case, Equipe
Mobile Santé Précarité, Association pour
l'Accueil des Femmes en Difficulté, Ruelle,
Département de la Gironde,
Conseil Local de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance de la ville de Bordeaux,
CAIO, Département 33, Solinum

→ **Groupe de travail institutionnel :**
Direction Départementale de l'Emploi du
Travail et des Solidarités, CAIO, Mission
Égalité de la ville de Bordeaux, Direction
régionale aux droits des femmes et à
l'égalité, Département 33

Le questionnaire

En lien avec le Comité scientifique, la trame de questionnaire proposée par la DIHAL dans le cadre de l'opération annuelle de la Nuit de la Solidarité a été revue et adaptée. Plusieurs questions portant sur les besoins spécifiques des femmes ont été ajoutées. La passation des questionnaires a été assurée par des accueils de jours (Toutes à l'abri, Bagagerie du CAIO, Halte de jour du CCAS, Saint Vincent de Paul), le CAARUD de la Case et des acteurs de l'aller-vers (Samu social, dispositif CORIST du CCAS, Agence Bordelaise de Médiation Sociale). Cette approche, reposant sur des intervenants de terrain - que les usagères connaissent dans le cadre de dispositifs qu'elles fréquentent - a été pensée pour dépasser les freins à l'échange constatés lors de l'approche classique de la Nuit de la Solidarité. Deux sessions de passation d'une semaine chacune ont été organisées en février 2026. Au total **37 questionnaires ont été remplis par des femmes sans abri et ont pu être analysés par l'a-urba dans le cadre de l'étude.**

Les entretiens semi-directifs

Parmi les répondantes au questionnaire, cinq femmes volontaires ont été reçues par l'a-urba dans le cadre d'entretiens semi-directifs destinés à approfondir leur parcours de vie autant que leur parcours du quotidien, à préciser leurs besoins et les ressources qu'elles parviennent à mobiliser sur le territoire pour y répondre. Deux d'entre elles ont par la suite accepté de se mobiliser avec le Comité scientifique afin d'apporter leur éclairage et leur savoir expérientiel dans le cadre de la production de l'étude.

Le travail cartographique de localisation de l'offre de dispositifs à disposition des femmes sans abri

Un travail de cartographie par l'a-urba a été mené avec l'association Solinum qui porte le Soliguide (plateforme à destination des personnes en situation de précarité et de leurs accompagnants qui répertorie les aides associatives et sociales disponibles sur un territoire). L'objectif de la démarche a été de cartographier les ressources existantes sur le territoire de Bordeaux en termes de réponse aux besoins des femmes sans abri (voir page 17).

A – Qui sont les femmes à la rue ?

1) Un public très invisibilisé dont la prise en compte reste à améliorer

Les femmes en situation de sans abris constituent un public particulièrement invisibilisé, tant dans l'espace public que dans les outils statistiques et les dispositifs de suivi. Les groupes de travail sollicités à ce sujet convergent pour souligner que la faible présence de ces femmes dans les comptages ne traduit pas une moindre exposition à la précarité, mais bien des modalités spécifiques de survie et d'évitement de la rue. Cette invisibilité limite la connaissance des parcours féminins, longtemps appréhendés à partir de catégories pensées pour des trajectoires masculines. Le questionnaire, les entretiens et les échanges avec les acteurs de terrain montrent une grande diversité des trajectoires féminines, combinée à des vulnérabilités spécifiques, qui appellent des réponses adaptées.

Un récent rapport d'information du Sénat¹, auquel ont participé de nombreuses actrices et acteurs nationaux de la solidarité, institutionnels, experts et chercheurs, met en évidence ce cumul et cette intrication historiques et structurels de l'invisibilité des femmes sans-abri :

→ Une **invisibilité physique** : les femmes se cachent volontairement, adoptent des stratégies vestimentaires, spatiales, sociales... ce qui rend plus difficile la prise en compte par les pouvoirs publics de cette population, et plus largement la prise de conscience sociétale à cet égard.

→ Une **invisibilité institutionnelle** du fait de politiques historiquement centrées sur les hommes sans-abri.

→ Une **invisibilité statistique** du fait d'outils de comptage inadaptés. Or depuis l'enquête « sans domicile » de l'INSEE de 2012, les acteurs de terrain s'accordent à dire que la population féminine à la rue est en forte augmentation.

→ Une **invisibilité académique** du fait de recherches s'étant intéressées plus tardivement à la question de l'errance spécifiquement chez les femmes.

→ Une **invisibilité sociale** : la société associe moins le sans-abrisme à un problème rencontré par les femmes. Des acteurs de la solidarité témoignent dans ce rapport sénatorial de bénévoles de la Nuit de la solidarité qui auraient une « représentation particulière de ce qu'est une personne sans abri et les femmes ne correspondent souvent pas à cette représentation ».

2) Femmes sans abri : des profils et des parcours multiples

Les acteurs bordelais de la solidarité consultés dans le cadre des groupes de travail convergent sur l'absence d'un « profil type » concernant les femmes sans abri et relèvent une **hétérogénéité en termes d'âge, de parcours de vie, de parcours professionnels, de situations administratives, maritales ou familiales encore d'origines géographiques**. Ces constats sont corroborés par la diversité des profils des répondantes au questionnaire et des femmes rencontrées en entretien. Certaines sont assez jeunes, parfois sorties de dispositifs de protection de l'enfance, d'autres sont âgées, voire retraitées, confrontées à une perte de logement tardive. Le nombre d'années à la rue ne semble pas forcément être corrélé à l'âge selon les résultats du questionnaire : de jeunes femmes peuvent être depuis déjà très longtemps à la rue et des retraitées peuvent l'être plus récemment. Les participants aux groupes de travail notent une présence significative de femmes migrantes, souvent en attente ou en perte de droits, mais aussi de femmes françaises ayant connu des ruptures conjugales, familiales ou professionnelles. Cette hétérogénéité se retrouve dans les entretiens : « Je n'ai jamais imaginé me retrouver là, j'ai travaillé toute ma vie », confie une femme de plus de soixante ans.

¹ SÉNAT, « Femmes sans abri, la face cachée de la rue », Rapport d'information n° 15 (2024-2025), tome I, déposé le 8 octobre 2024.

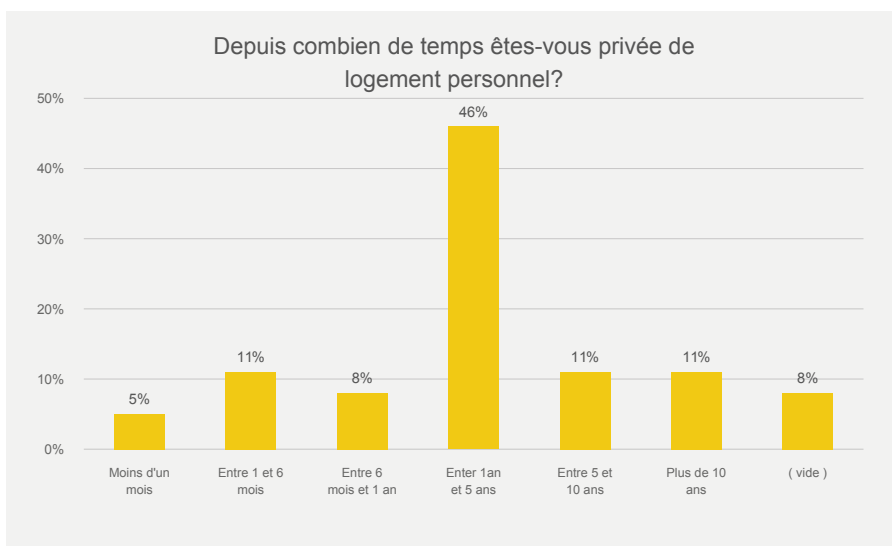
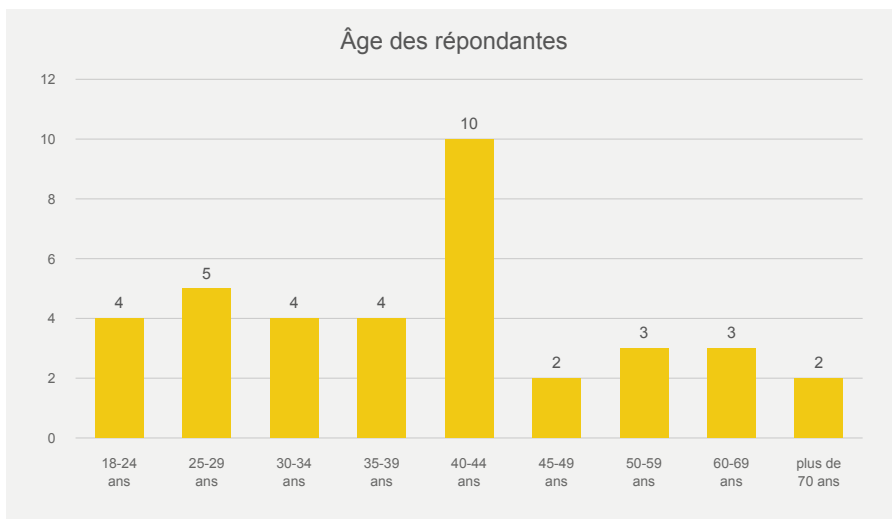
Le sans abrisisme féminin appelle des approches différenciées selon les âges, les parcours et les ressources disponibles.

Parmi les 37 femmes ayant répondu au questionnaire en février 2026, on retrouve cette hétérogénéité des parcours et profils constatée par les acteurs.

Si la moitié d'entre elles est âgée de 30 à 44 ans (18, soit 49 %), on relève que près de 11 % ont moins de 25 ans et que 13 % ont 60 ans et plus. **La présence à la rue de très jeunes femmes à peine entrées dans l'âge adulte et de femmes matures questionne fortement, au regard des vulnérabilités associées à ces catégories d'âge.**

26 femmes sont de nationalité française (soit 70 %); 8 femmes sont d'un pays hors Union européenne, 3 d'un pays de l'Union européenne. 13 femmes ont des enfants (en majorité des femmes françaises), dont 8 ont un à plusieurs enfants mineurs, 5 ont un à plusieurs enfants majeurs. Hormis deux femmes de 26 et 29 ans, les femmes mentionnant avoir des enfants ont toutes plus de 40 ans. **Aucun enfant ne vit avec elles actuellement**, ce qui interroge sur les solutions de placement et/ou les liens entretenus. **Les femmes sont sans logement pour moitié depuis un an à cinq ans.**

Les cinq femmes rencontrées en entretien reflètent également une diversité de parcours biographiques : âgées de 26 à 71 ans, françaises, de l'Afrique de l'Ouest, ou de l'océan Indien, une femme avec un enfant adulte, une femme issue de l'Aide Sociale à l'Enfance avec pour **points communs des accidents de vie en cascade et des violences qui ont entraîné une instabilité résidentielle.**



Sans qu'ils soient nets et tranchés, quatre profils se dégagent de l'enquête :

1. Les femmes jeunes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ce profil, de plus en plus présent selon les acteurs sollicités, correspond à des femmes très jeunes (18-25 ans), dont les parcours sont marqués par des violences institutionnelles et intrafamiliales, avec des ruptures de prise en charge et une entrée rapide dans une situation de sans-abrisme. Parmi ces femmes, des difficultés et/ou troubles psychiques et une consommation de produits stupéfiants sont fréquents et elles sont souvent ciblées par les réseaux d'exploitation sexuelle. Elles connaissent des difficultés à intégrer les dispositifs d'hébergement classiques. Une femme interrogée en entretien se rapproche de ce profil. Âgée de 26 ans aujourd'hui, elle a été placée en foyer à l'âge de 13 ans, et a connu la rue dès l'âge de 16 ans.

2. Les femmes migrantes en situation administrative incomplète (avec ou sans enfant de - ou + de 3 ans).

Ce profil de femmes, entre 20 et 50 ans parfois avec des enfants, est très présent, notamment parmi les publics rencontrés à Toutes à l'abri, au Samu social et dans certaines structures d'hébergement. Leur parcours résidentiel est marqué par une alternance entre la rue, l'hébergement en structure, l'hébergement chez un tiers, voire par de la prostitution de survie en échange d'un hébergement. Certaines sont confrontées à des réseaux d'exploitation ou de traite d'êtres humains. Huit femmes ayant répondu au questionnaire et deux femmes rencontrées en entretien se rapprochent de ce profil, âgées entre 32 et 66 ans.

3. Les femmes présentant des problématiques d'addictions.

Parmi les femmes sans-abri, la situation des femmes en situation d'addiction est particulière. Sans que l'enquête n'ait permis de quantifier précisément le nombre de femmes concernées à l'échelle de la ville de Bordeaux, les acteurs sollicités, spécialistes de la réduction des risques et/ou de l'aller-vers estiment que ce profil est loin d'être marginal parmi le public sans-abri. À titre d'exemple, le CAARUD du CEID indique que le public féminin représente environ un quart du public accueilli (plus de 1 000 personnes au total en 2024), et que 10 à 20 % d'entre elles sont à la rue. Les autres femmes sont en très grande précarité (squat, hébergement chez des tiers, situation d'emprise chez un conjoint violent...). Le public du CAARUD de la Case est constitué à 20 % de femmes, mais toutes ne sont pas sans-abri. Les acteurs alertent sur les difficultés rencontrées par ces femmes, qui présentent des besoins spécifiques en termes d'accompagnement, d'accès aux soins, et dont les usages les exposent particulièrement à certaines formes de violence tout en rendant complexe leur intégration dans un processus d'insertion par l'hébergement.

4. Les femmes isolées avec des parcours durablement ancrés dans la rue.

Ce profil, qui reste minoritaire selon les acteurs, présente une particulière vulnérabilité. Elles sont majoritairement âgées de 40 à 60 ans, parfois plus. Souvent connues par les acteurs de la solidarité, elles témoignent d'une désaffiliation sociale forte et d'un contournement des institutions, voire d'une méfiance liée à de nombreuses ruptures de prise en charge et/ou en raison de l'inadéquation des dispositifs existants. Cette longue errance s'accompagne souvent de troubles psychiques importants et de conduites addictives. La présence de chiens, protection dans la rue, est fréquente.



RECOMMANDATIONS

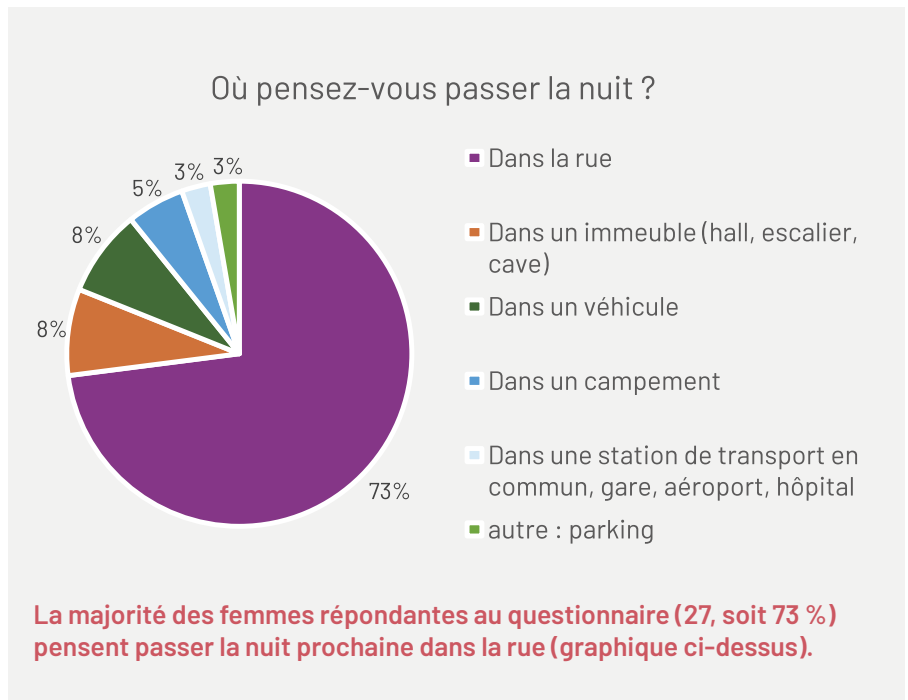
- Améliorer et renforcer la prévention des ruptures des jeunes filles et jeunes femmes sortantes de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Intégrer la dimension générationnelle dans la question du sans-abrisme féminin ;
- Renforcer l'accompagnement en santé mentale des femmes sans-abri.

3) Des parcours en dent de scie, marqués par un accès complexe aux solutions d'hébergement

Constat exprimé à plusieurs reprises lors des différents groupes de travail, **les parcours « en dent de scie » constituent la forme la plus fréquente du sans-abrisme féminin observé.** Selon les professionnels, les femmes mobilisent en permanence des stratégies pour éviter la « rue complète ».

Ces parcours se caractérisent par une alternance entre des périodes de rue, des mises à l'abri temporaires, des hébergements d'urgence, des solutions informelles chez des tiers, des mises en couple contraintes (acceptation de conditions dégradées ou dangereuses), des retours temporaires à des situations violentes, voire une entrée ou le maintien dans des réseaux d'exploitation, plus rarement, des moments de stabilisation. Ils ne relèvent ni d'une errance continue, ni d'une inscription durable dans un dispositif, mais d'une succession de ruptures et de reprises précaires.

Les paroles recueillies en groupe de travail et lors des entretiens mettent en évidence un **accès à l'hébergement particulièrement complexe** pour les femmes à la rue, non pas en raison d'une absence de demande ou d'adhésion de leur part, bien que des formes de défiance envers les institutions soient notables, mais **du fait d'un décalage structurel, d'une inadéquation entre les dispositifs existants et les trajectoires féminines**. Les groupes de travail comme les récits des femmes convergent pour souligner que **l'hébergement**, loin de constituer une réponse évidente à la rue, **est souvent perçu comme incertain, conditionnel ou insuffisamment protecteur**. Les professionnels soulignent que l'hébergement d'urgence est majoritairement organisé autour d'entrées et sorties rapides et d'une logique de gestion des flux.



Un accès complexe à l'hébergement

La demande en hébergement fait face à **une pénurie de places disponibles** sur le territoire, en particulier hors période hivernale. Plusieurs femmes expliquent appeler le 115 quotidiennement sans réponse positive durable. Cette incertitude constante rend l'hébergement difficilement mobilisable comme ressource stabilisante et alimente les retours répétés à la rue.

Les critères d'accès aux différents dispositifs excluent certaines femmes, notamment :

→ En cas de violences : les dispositifs existants ciblent principalement les femmes victimes de violences conjugales. Or elles ne sont pas toujours immédiatement identifiables, ou les femmes peuvent être victimes d'autres formes de violence. Des professionnels expliquent que certaines femmes n'ont pas pu bénéficier des dispositifs spécialisés au motif qu'elles avaient déjà quitté le domicile du conjoint violent depuis plus de 7 jours, que la notion de danger n'était plus caractérisée ou lorsqu'il s'agissait de femmes sans abri victimes d'un conjoint violent à la rue.

→ En fonction de l'âge : les femmes sans abri âgées de 60 ans et plus ont du mal à accéder aux dispositifs dédiés à la prise en charge des séniors.

→ Selon la situation administrative : les femmes en situation irrégulière ou en droits incomplets ne peuvent pas accéder aux dispositifs d'hébergement relevant de l'insertion, et rencontrent des blocages dans l'accès au logement, maintenant une dépendance aux dispositifs d'urgence. La prise en charge des femmes en droits incomplets isolées avec enfants est assurée par le département jusqu'aux 3 ans du dernier enfant, pas au-delà.

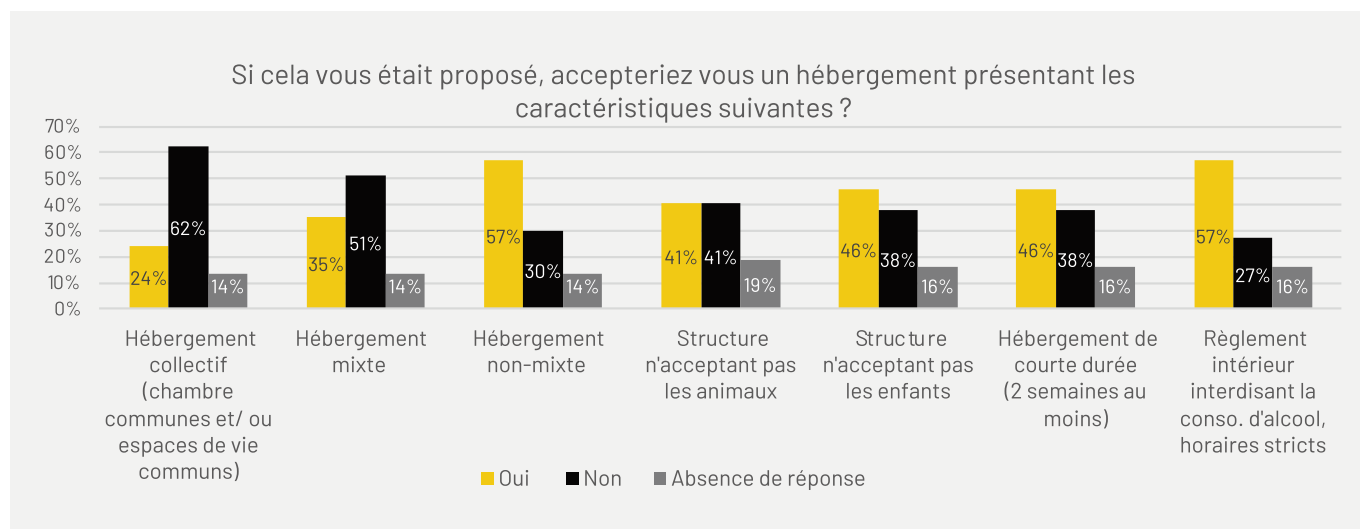
→ En cas de troubles psychiques ou d'addictions : les femmes sont difficilement orientées vers les dispositifs classiques d'hébergement d'urgence, notamment lorsqu'elles ont déjà dans le passé été exclues de structures.

Des conditions d'hébergement difficiles

Les femmes rencontrées décrivent fréquemment les **centres d'hébergement mixtes comme des espaces d'insécurité**, marqués par le harcèlement, les pressions ou la peur de violences sexuelles. Cette insécurité ressentie conduit certaines à refuser une orientation pourtant disponible, ou à quitter rapidement une structure. En entretien, les femmes expliquent devoir s'enfermer à clé, éviter les espaces communs ou limiter leurs déplacements internes pour se sentir en sécurité. Dans ces conditions, l'hébergement ne remplit pas sa

fonction première de mise à l’abri et peut même être vécu comme une épreuve supplémentaire. **Les résultats du questionnaire (voir graphique ci-après) mettent en évidence cette défiance envers les hébergements mixtes et montrent l’intérêt porté vers des hébergements non mixtes pour une majorité de femmes, ainsi que l’application d’un règlement strict ressenti comme protecteur.** Les groupes de travail confirment que la mixité de genre constitue un frein majeur au recours des femmes et que cela explique en partie leur faible présence dans certains dispositifs, indépendamment du nombre théorique de places disponibles.

La Directrice de la halte 33, qui porte notamment un dispositif d’hébergement pour femmes de 6 places financé par la DDETS dans le cadre de la période hivernale indique à cet égard : « On les dit invisibles, mais donnons-leur la possibilité de se rendre visibles en créant des places dédiées ».



Les propos recueillis en entretien expliquent que les **modalités de fonctionnement de l’hébergement d’urgence constituent un autre facteur de complexité.** Les règles de sortie matinale, les durées très limitées de prise en charge, les restrictions sur les effets personnels ou la faible possibilité d’intimité (ex : micro-aménagements avec mise en place de draps/tissus entre les lits) sont décrites comme difficilement supportables par des femmes souvent épuisées physiquement et psychologiquement. Une des femmes interrogées évoque une forme de violence de « la dernière nuit » au bout des 15 jours hébergés, source d’angoisse pour le lendemain, provoquant un ascenseur émotionnel extrêmement violent. Il y a une fatigue liée aux fermetures quotidiennes des centres, obligeant à errer toute la journée sans possibilité de repos. Ces contraintes renforcent l’instabilité et participent à des sorties de structures à l’initiative des femmes, non par refus de l’aide, mais par saturation et épuisement.

Ces difficultés d’accès à l’hébergement expliquent largement les parcours en dents de scie observés chez les femmes à la rue. L’hébergement, lorsqu’il est accessible, est souvent trop court, trop instable ou trop insécurisant pour permettre une stabilisation réelle. Les sorties répétées vers la rue ne relèvent pas d’un échec individuel, mais d’un fonctionnement structurel qui ne parvient pas à

sécuriser les trajectoires féminines. Les groupes de travail convergent pour affirmer que tant que l’hébergement restera pensé comme une réponse ponctuelle, standardisée et majoritairement mixte, il continuera à produire de l’instabilité pour les femmes les plus vulnérables. Cela interroge la capacité des politiques publiques à repérer, sécuriser et stabiliser des situations qui échappent aux catégories du sans abris visible.

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des dispositifs d’hébergement plus souples en termes de critères d’intégration ;
- Augmenter le nombre de places disponibles en hébergement non mixte pour les femmes ;
- Permettre aux femmes hébergées une forme d’intimité et des équipements pour une meilleure image de soi ;
- Penser l’hébergement sur le long terme.

4) La violence, élément récurrent dans les parcours

Les acteurs sollicités insistent sur le fait que **la violence est rarement un événement isolé : elle traverse de manière récurrente les parcours des femmes rencontrées, sous des formes multiples et souvent cumulatives.** Elle s'inscrit dans le temps long des trajectoires (violences dans l'enfance, puis dans le couple). Ils observent que la très grande majorité des femmes accueillies a été victime de violences conjugales, sexuelles, intrafamiliales ou liées à la rue. S'ajoutent les violences institutionnelles et une forme de violence psychique liée aux traumatismes et à l'insécurité permanente.

Les professionnels évoquent une reproduction de schémas violents, normalisés depuis l'enfance ; la violence pouvant être à la fois cause et conséquence du sans-abrisme. Elle devient une barrière d'accès aux dispositifs, en rendant complexe le recours au 115, en empêchant le maintien en hébergement et en annihilant la capacité à demander de l'aide. Les femmes victimes de violences conjugales à la rue sont moins bien prises en charge que celles fuyant un domicile. Plusieurs obstacles leur font face. Le 115 oriente moins facilement vers un dispositif adapté une femme victime de violence si celle-ci est déjà connue du service dans le cadre d'une demande préalable de mise à l'abri classique. Les femmes doivent se signaler dans un délai de 7 jours après la fuite pour bénéficier du dispositif violences, ce qui apparaît comme un critère trop restrictif. Enfin, si la violence n'est pas conjugale, les femmes ne peuvent bénéficier d'une prise en charge spécialisée. **Faute de solution adaptée et sécurisante, certaines femmes retournent dans un contexte violent, perçu comme moins dangereux que la rue.**

Plusieurs types de violences

Les violences en rue : ces violences peuvent être de nature sexuelle, conjugale (couple à la rue), de chantage sexuel pour hébergement ou sécurité, d'agressions, de vols ou de violences liées aux réseaux d'exploitation.

Les violences conjugales : un phénomène conjuguant violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et administratives. Les acteurs rencontrés soulignent que ces violences sont fréquemment antérieures à l'entrée dans le sans abris, et qu'elles constituent souvent l'un des facteurs déclencheurs du départ du domicile. Les femmes décrivent les faits sans les qualifier immédiatement de « violences », témoignant d'un processus de banalisation ou d'intériorisation. La parole sur les violences conjugales se libère lentement, dans un cadre sécurisant et non jugeant.

Les violences liées à la prostitution et à la traite d'êtres humains : Plusieurs structures (Ruelle, CEID, La Case...) alertent sur cette réalité très présente. Certains profils sont particulièrement exposés à la prostitution et à la traite d'êtres humains : les femmes migrantes (d'Afrique de l'Ouest, et dans une moindre mesure d'Amérique du Sud), souvent sous emprise de réseaux et les jeunes femmes sortant de l'ASE, recrutées très tôt et parfois alors qu'elles sont encore mineures et prises en charge. Ces profils rencontrent des problèmes majeurs d'hébergement, car ne relèvent pas du dispositif violences conjugales. Sauf à s'intégrer dans un parcours institutionnel de sortie de prostitution, elles sont orientées vers des CAU mixtes où les réseaux peuvent les retrouver, et repartent parfois dans les réseaux faute d'alternative sécurisante. Certaines femmes refusent les centres mixtes où elles craignent de rencontrer un ex-conjoint, un agresseur.

Les acteurs signalent également des situations d'hébergement chez des tiers contre services sexuels, qui s'apparentent à de la prostitution sans toutefois être considérées comme des situations d'exploitation sexuelle et que certaines femmes vont se résoudre à accepter, pour éviter la rue perçue comme plus dangereuse.

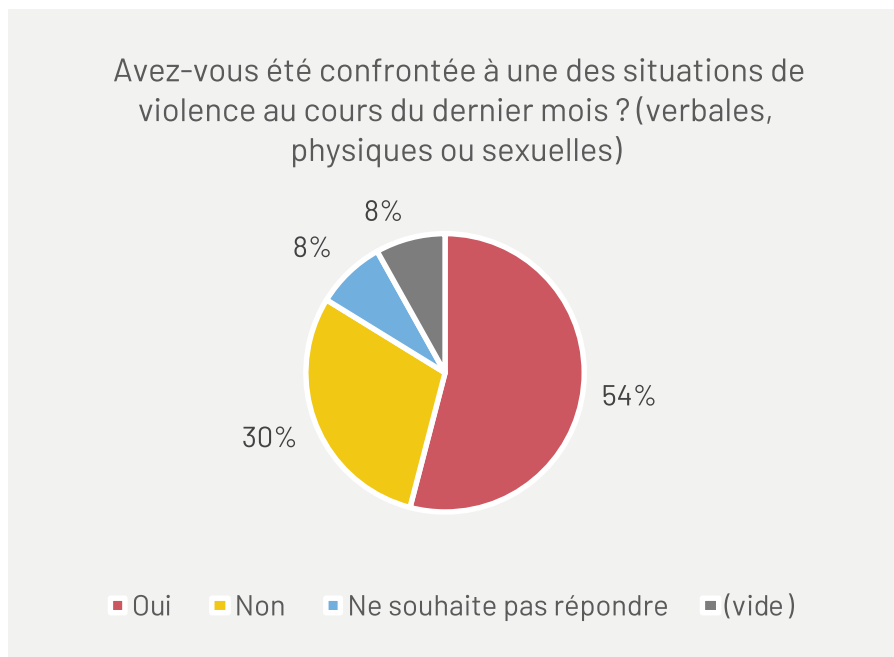
Les violences institutionnelles : Certaines des femmes rencontrées en entretien décrivent plusieurs points qu'elles qualifient comme de la maltraitance de la part des institutions à la fois administrative et sous une forme d'atteinte à la dignité de la personne. Tout d'abord la complexité du système d'acteurs et le renvoi de services en services épuisent les femmes sans-abri. L'absence de référents fixe participe d'une désorganisation du suivi de leurs dossiers et entraîne un renoncement aux droits. Ensuite, l'accueil dans les dispositifs est discuté : « notre statut est étrange, car nous ne sommes pas les coupables. Nous ne sommes pas simplement des « accueillis » non plus. Un travail à la fois sur cette culpabilité renvoyée par les institutions et les condescendances parfois de certains bénévoles, qui parfois viennent aussi pour guérir leur problème. C'est au prix de notre dignité. Lorsqu'on est SDF, on doit montrer son intimité partout ». Toutefois les professionnels expliquent que les règles sont parfois liées à des contraintes en termes de moyens humains, de mutualisation des locaux ou à des normes d'hygiène.

Ce que les violences entraînent sur le corps et l'esprit : les violences répétées entraînent des conséquences très lourdes sur le plan psychique et physique :
→ Hypervigilance, traumatismes complexes, troubles psychiatriques décompensés, épuisement extrême.
→ Blessures et séquelles, grossesses non désirées et IVG, infections sexuelles (VIH cité dans plusieurs cas).

Le recours aux stupéfiants (alcool, drogues) apparaît alors comme une stratégie de survie.

Plus de la moitié des femmes ayant répondu à l'enquête et l'ensemble des femmes rencontrées ont été confrontées à des violences, donnée confortée par les professionnels de terrain.

Elles adoptent des stratégies diverses qui ne visent pas l'absence de risque, mais la réduction du danger, le contrôle des situations et la préservation de soi dans un environnement structurellement hostile.



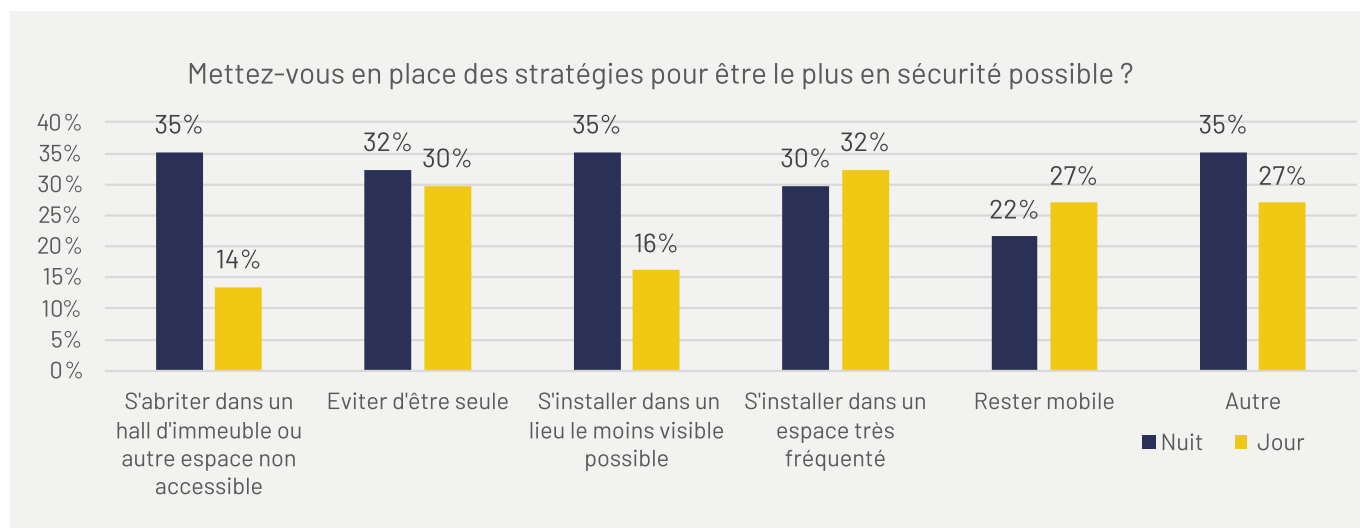
Les stratégies individuelles mises en place pour se protéger :

Le risque de violence est aggravé la nuit. Plusieurs stratégies pour dormir/se protéger ressortent de l'enquête : « ne jamais être totalement seule », « être tout le temps en mouvement ou « disparaître totalement de la vue ». Si certaines cherchent de jour comme de nuit à éviter d'être seules ou s'installer dans les lieux fréquentés, d'autres adoptent plutôt une stratégie d'effacement nocturne. Il s'agit dans tous les cas de toujours « dormir sur une oreille » (micro-sommeil).

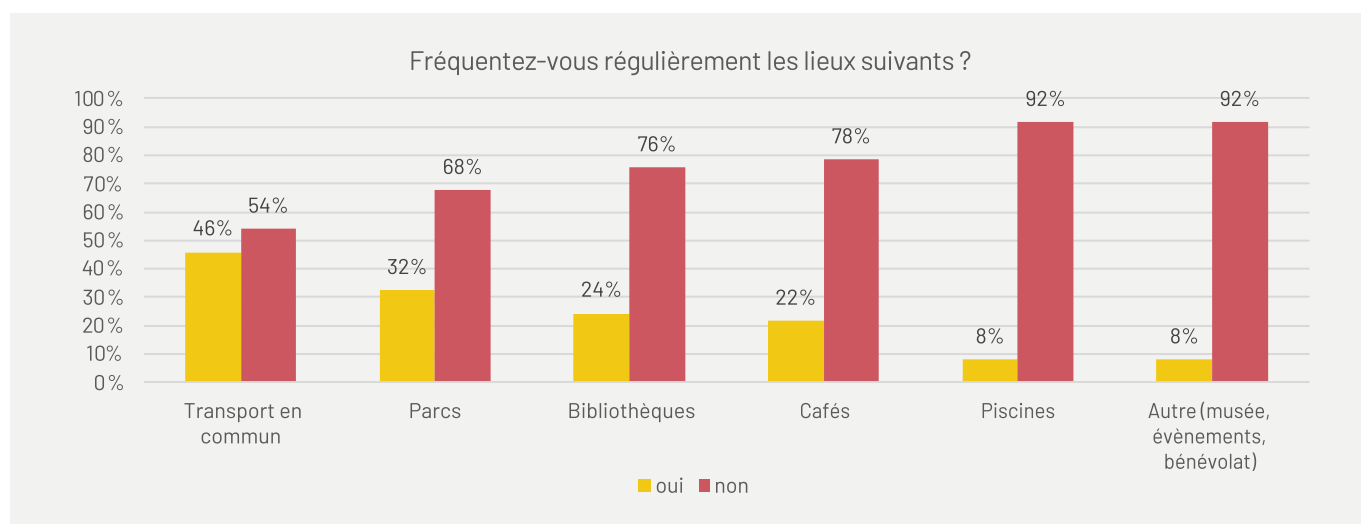
→ Pour les unes, est privilégiée une proximité humaine ou symbolique, rester visible tout en étant discrète, préférer le bruit et la lumière à l'isolement. Elles occupent de grands équipements (gare, urgences hospitalières, parkings, aéroport...). Des répondantes au questionnaire mentionnent : aller dans des « lieux avec sécurité caméras, lumières » ; « se rapprocher des forces de l'ordre ou des militaires ».

→ Certaines femmes préfèrent être en mouvement toute la nuit pour éviter les agressions, en marchant, restant dans le tramway, sous forme d'une errance nocturne « volontaire ». Une femme rencontrée en entretien témoigne : « la nuit je suis souvent près du tram ou dans le tram. Dans la semaine jusqu'à minuit et demi et je monte dans le tram, beaucoup d'aller-retour. Je vais à l'aéroport par exemple ».

→ D'autres enfin privilégieront des espaces non accessibles, dans les lieux de manière générale les moins visibles, ou des communes jugées plus calmes.



En journée, fréquenter des lieux sûrs, privilégier les dispositifs non mixtes, être mobile : les femmes rencontrées ont souvent évoqué les accueils de jour et les cafés associatifs, les lieux avec du passage, connus et prévisibles : les bibliothèques, les centres commerciaux, les magasins féminins et les lieux de culte.... Elles privilégient les interstices aux lieux trop isolés ou trop masculins. Nombreuses sont celles qui parlent des lieux non mixtes comme des lieux où elles sont plus à l'aise, notamment l'accueil de jour de l'association Toutes à l'abri qui leur est réservé. Le questionnaire montre un usage important des transports en commun, puis des parcs et des bibliothèques, ce qui apparaît également fortement dans les entretiens. Le réseau des bibliothèques bordelaises est connu, ainsi que celui des bibliothèques universitaires : « ce qui me sauve psychologiquement c'est ma relation à l'université ». Des actions culturelles mises en place par la ville en faveur des personnes sans abri sont connues et appréciées par deux femmes rencontrées.



Adopter une posture, une tenue : les femmes cherchent à réduire leur visibilité comme femmes seules afin de limiter les sollicitations et agressions, grâce à des vêtements amples, sombres, une posture fermée, le refus des interactions. Une répondante au questionnaire explique : « essayer de paraître être un homme (assise en écartant les jambes, port d'un pull à capuche); Me rendre la plus masculine possible/avoir une gazeuse ». Les professionnels font le constat répété d'effacement volontaire des marqueurs féminins.

Privilégier le silence, ne pas interagir avec des hommes : « je me protège surtout en me taisant ». Le silence est utilisé afin d'éviter une escalade de la violence, pour ne pas se porter préjudice. Dans les foyers mixtes ou dans la rue, les femmes rencontrées expliquent éviter de répondre aux hommes insistants, limiter les échanges. Les professionnels corroborent ce mutisme féminin fréquent, davantage interprété comme un mécanisme de protection que de retrait.

Se mettre en couple comme protection ambivalente ou être protégée par d'autres hommes : certaines femmes se mettent en couple pour ne plus être seules, malgré le risque de violences conjugales. Ce constat fait par les acteurs de la solidarité se retrouve également parmi les femmes ayant répondu au questionnaire. Toutefois d'autres femmes disent préférer « être seule que mal

accompagnée ». D'autres cherchent à se positionner de manière stratégique : « Acheter une tente plus grande et la positionner entre deux tentes d'hommes ».

Adopter un chien : pour beaucoup de femmes, l'animal est une protection et un compagnon, mais peu de structures les acceptent, ce qui fait obstacle à la mise à l'abri.

S'équiper, micro aménager : les femmes développent des protections matérielles improvisées pour créer des frontières de protection, mais également pour créer une intimité : garder son sac sur soi, occulter les vitres de la voiture dans laquelle on dort, s'équiper d'un spray lacrymogène, trouver un lieu de stockage sécurisé chez un tiers pour ses affaires et éviter les vols.



RECOMMANDATIONS

La question des violences est centrale, massive et structurante dans les parcours des femmes sans abri.

Elle explique leur invisibilité, leur méfiance, leur sous recours au 115, leur refus d'hébergement.

Les violences rendent indispensable une offre spécifiquement pensée pour les femmes, sécurisée, stable, continue et connectée aux soins, au droit et à la réduction des risques. Les pistes suivantes ont été évoquées par les acteurs de terrain et les femmes rencontrées :

- Créer davantage de lieux non mixtes et sécurisés, condition n° 1 pour que les femmes acceptent la mise à l'abri ;
- Créer des lieux de mise à l'abri immédiate, sans condition, comme préalable à la mise en place d'un accompagnement sur le long terme ;
- Assouplir les critères d'accès aux dispositifs violences, notamment les délais de 7 jours et la condition « violence conjugale » ;
- Développer le repérage des violences en maraude, intégrer systématiquement dans l'aller vers le dépistage de la violence ;
- Mieux former les équipes aux violences sexistes et sexuelles, exploitations, réductions des risques ;
- Développer des actions d'aller-vers exclusivement féminines ;
- Développer des dispositifs acceptant les animaux.

B – Recours aux dispositifs et réponse aux besoins

La cartographie ci-dessous présente les principaux dispositifs portés par des acteurs institutionnels comme associatifs qui répondent aux besoins des personnes sans-abri sur le territoire de la ville de Bordeaux : accueil de jour, espaces de repos, frigo solidaires, distribution de produits d'hygiène ou de vêtements, points d'information, d'orientation ou d'accompagnement, dispositifs d'accès aux soins etc. Une partie de ces dispositifs est réservée aux femmes. On note une concentration sur la rive gauche, en particulier sur le secteur du centre-ville. En corrélation avec cette offre de dispositifs, 62% des femmes ayant répondu au questionnaire précise avoir un ancrage particulier dans un quartier de la ville. Celui majoritairement le plus cité est le centre-ville et notamment au sein de celui-ci le cours Victor Hugo, la Victoire, le Grand Théâtre, Pey Berland.

Parmi les ressources mobilisables à destination spécifique des femmes, sont notamment à relever :

- L'accueil de jour de l'association Toutes à l'abri dont la structure est exclusivement dédiée aux femmes (accès à l'hygiène corporel et vestimentaire, repas, distribution de vêtements, repos, activités, lien social...);
- L'accueil de jour du Secours catholique dont créneau du lundi après-midi est réservé aux femmes (accès à l'hygiène corporel et vestimentaire, repas, activités, lien social...);
- L'accueil de jour de la Bagagerie du CAIO dont le créneau du mardi matin est réservé aux femmes (accès à l'hygiène corporel et vestimentaire, repas, lien social, stockage des effets personnels...);
- L'association Promofemmes qui met à disposition du lundi au vendredi un espace permettant aux femmes de se poser, de réchauffer un plat, de boire une boisson chaude, en parallèle des activités qui sont proposées.

Le Soliguide¹, outil créé par l'association Solinum, répertorie (avec une mise à jour régulière) les services dont les personnes sans abri peuvent avoir besoin. Il permet aux personnes concernées mais également aux intervenants qui leur viennent en aide, de repérer plus facilement l'offre disponible sur le territoire. La cartographie ci-dessous a été réalisée sur la base des données issues du Soliguide.

Le 115, porté par le SIAO de la Gironde, est un autre outil d'orientation à l'attention des personnes sans abri. Au-delà de leur mission d'orientation vers des dispositifs de mise à l'abri, les répondants du 115 peuvent également aider les femmes sans abri à identifier des lieux et dispositifs ressources en fonction des besoins exprimés (distribution alimentaire, douche, espace de stockage des effets personnels par exemple...).

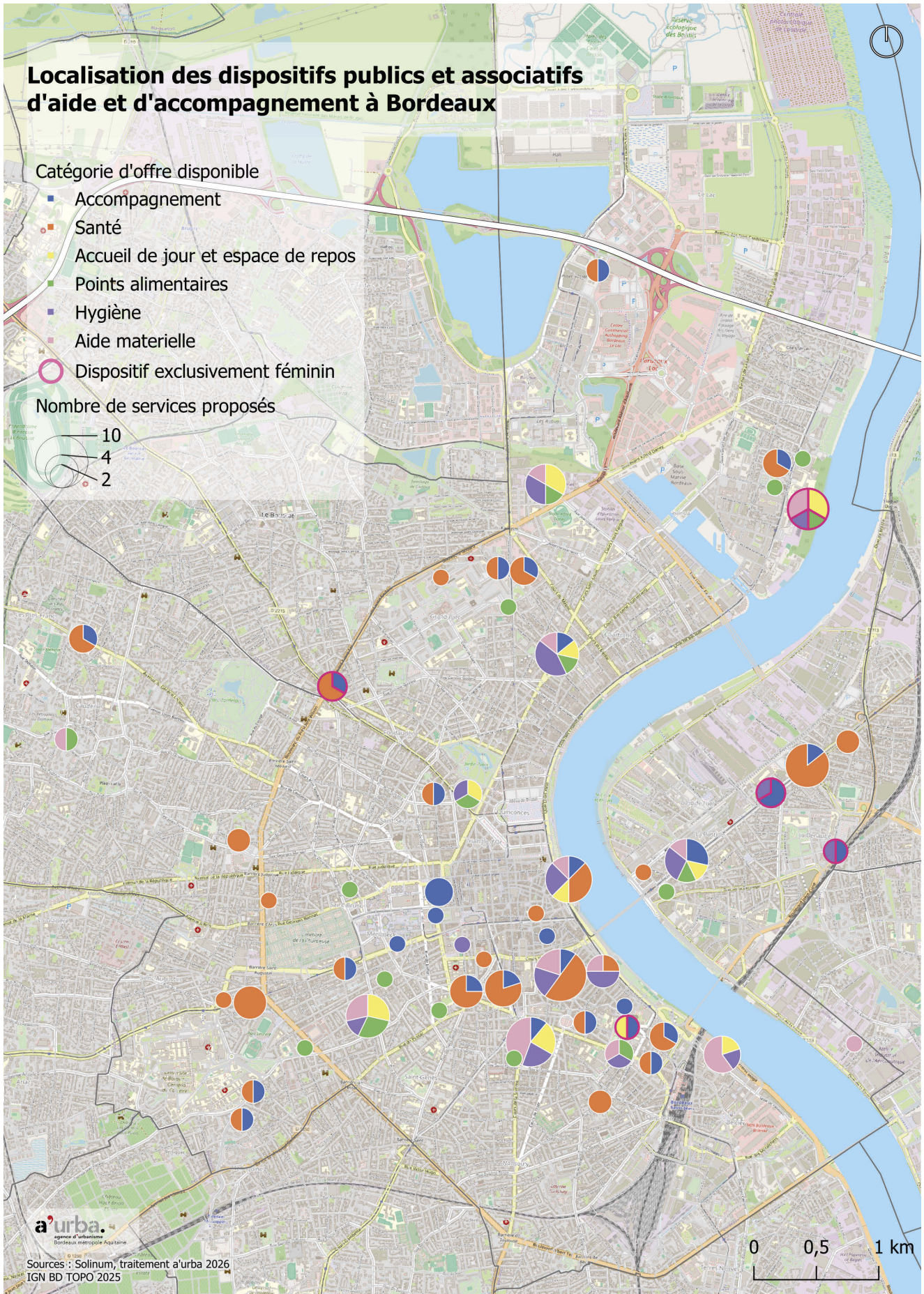
¹Soliguide - Itinéraire vers la solidarité

Localisation des dispositifs publics et associatifs d'aide et d'accompagnement à Bordeaux

Catégorie d'offre disponible

- Accompagnement
- Santé
- Accueil de jour et espace de repos
- Points alimentaires
- Hygiène
- Aide matérielle
- Dispositif exclusivement féminin

Nombre de services proposés



a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Sources : Solinum, traitement a'urba 2026
IGN BD TOPO 2025

1) Répondre aux besoins de 1^{re} nécessité, sortir de la logique de survie

Les femmes rencontrent des difficultés pour répondre à leurs besoins du quotidien, en particulier :

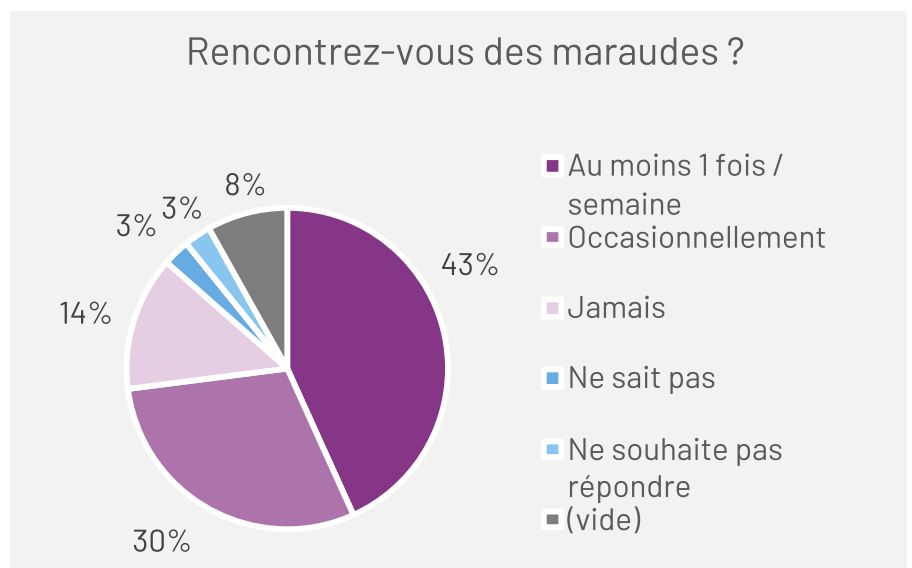
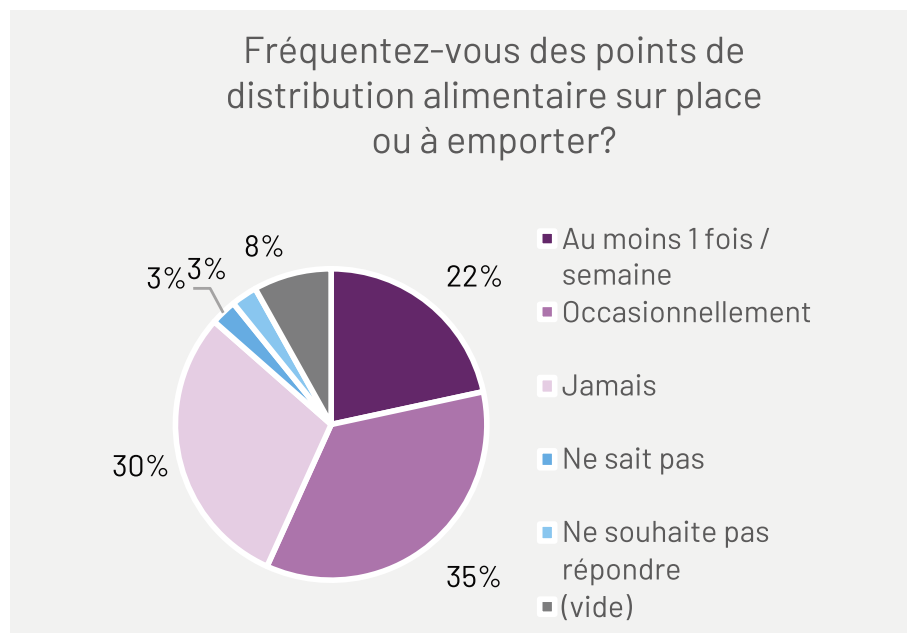
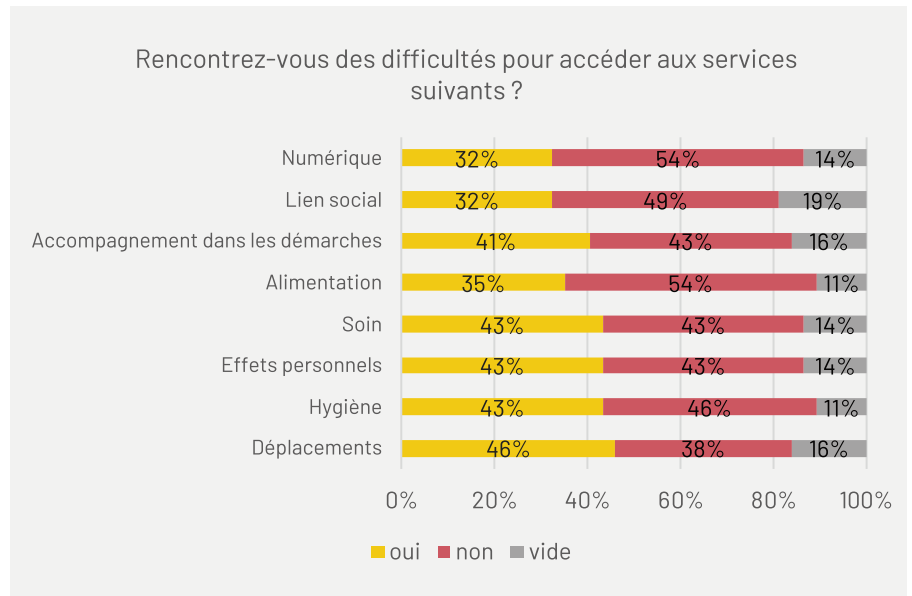
- Les déplacements (46 %)
- L'hygiène (43 %)
- L'accès et le stockage des effets personnels (43 %)
- Les soins (43 %)

Se nourrir, s'hydrater dans la rue : entre débrouille, aide associative et privation

L'accès à l'alimentation constitue un enjeu central du quotidien des femmes à la rue, bien au delà de la seule question de la faim. 35 % des femmes interrogées répondent rencontrer des difficultés pour se nourrir. Les acteurs de terrain soulignent que les modalités d'accès à l'alimentation révèlent des formes d'inégalités genrées dans l'espace public. **Se nourrir s'inscrit ainsi dans un ensemble de stratégies contraintes**, fortement conditionnées par l'insécurité, la fatigue et les horaires et jours d'ouvertures des accueils ou dispositifs.

Les principales sources alimentaires citées parmi les différents matériaux de l'enquête sont les maraudes, les accueils de jour, les centres d'hébergement, les cafés associatifs (le petit Grain, la jeune Garde, les relais popote...).

Les résultats du questionnaire montrent que les maraudes sont plus souvent fréquentées – près de la moitié des femmes les rencontrent une fois par semaine - que les points



de distribution alimentaire, plus occasionnellement, ce qui témoigne d'une réelle plus-value des actions d'aller-vers dans l'espace public.

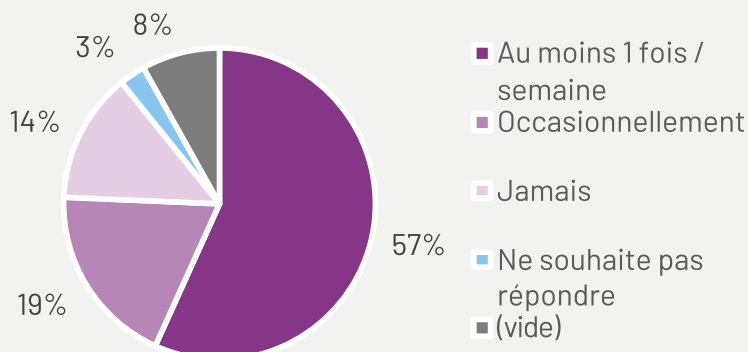
Les acteurs de la solidarité indiquent que les distributions alimentaires représentent une ressource essentielle, mais dont l'accessibilité réelle pour les femmes est partiellement entravée. Les femmes évoquent des horaires contraignants, souvent concentrés en soirée, et des lieux parfois perçus comme trop masculinisés ou générateurs de tensions. Certaines renoncent à ces distributions malgré le besoin, par crainte du harcèlement ou des conflits.

En complément des dispositifs existants, les femmes rencontrées mettent en place des stratégies individuelles de débrouille. Lorsqu'elles disposent de ressources financières, même très limitées, elles privilégient l'achat de petits aliments faciles à consommer et à conserver. Elles expriment par ailleurs l'interdiction lorsqu'elles sont hébergées de manger dans les chambres, ce qui leur permettrait d'éviter le contact des hommes dans les réfectoires, ou bien de tout simplement avoir un espace pour réchauffer des aliments et manger chaud dans des espaces publics. L'idée d'avoir des micro-ondes en libre-service a été évoquée : « à la bibliothèque on peut chauffer, mais par exemple le jeudi elle n'est pas ouverte. Ça manque. Il faut qu'il y ait des lieux. On peut pas faire chauffer au marché des douves. J'ai acheté des tupperwares pour garder ».

Les femmes rencontrées en entretien décrivent majoritairement une alimentation irrégulière et peu choisie concernant les repas offerts. Beaucoup expliquent ne prendre qu'un seul repas par jour, parfois incomplet. Les repas sont souvent jugés peu variés, riches en féculents et pauvres en produits frais. Par ailleurs, la peur, l'épuisement et l'état d'hypervigilance permanent altèrent l'appétit et la capacité à se nourrir correctement.

Les accueils de jour apparaissent comme des lieux ressources majeurs, en particulier lorsqu'ils offrent des espaces sécurisés et non mixtes. Les femmes y trouvent des repas, mais également la possibilité de boire, de se réchauffer et de manger sans crainte. Les périodes de fermeture, notamment les week ends et surtout le dimanche, sont en revanche vécues comme des ruptures importantes dans l'accès à la nourriture.

Fréquentez-vous des accueils de jour?



Tout comme pour l'alimentation, **l'accès à l'eau relève d'une organisation quotidienne conditionnée par les lieux accessibles, les horaires d'ouverture, la mobilité et le sentiment de sécurité.** En dehors des accueils de jour, les femmes décrivent l'utilisation de fontaines publiques lorsqu'elles existent et qu'elles sont en service, de sanitaires accessibles dans certains équipements, ou la sollicitation de cafés/bars et de lieux culturels.



RECOMMANDATIONS

- Adapter les dispositifs alimentaires aux contraintes de sécurité et de genre
- Consolider le rôle des accueils de jour comme lieux centraux de l'accès à l'alimentation
- Développer des espaces pour manger chaud et en autonomie
- Améliorer la qualité nutritionnelle et la diversité des repas proposés
- Reconnaître l'accès à l'eau potable comme un besoin essentiel à sécuriser

Se soigner

La santé des femmes sans abri est marquée par des traumatismes complexes, des pathologies mentales, des besoins gynécologiques mal couverts, des effets de l'errance sur le corps (épuisement, grossesses non suivies...), et un accès difficile aux soins.

Si 24 (65 %) des répondantes déclarent avoir vu un

médecin dans le mois, **43 % expriment des difficultés pour se soigner**. Les femmes rencontrées ont un accès divers au soin. Une femme âgée évoque « Je suis soignée à XXX. Mon médecin me dit que je suis en état de faiblesse de pas assez dormir, et de pas assez manger » tandis qu'une plus jeune explique : « j'ai eu la crève dehors, j'ai attendu que ça passe. Je ne suis pas allée voir le médecin. Mais ça m'arrive des fois, à la maison de santé près de la gare, et il y a la PASS qui venait aussi à la Bagagerie ». Une seule des femmes en âge de procréer a recours à un contraceptif. Les dépistages gratuits des MST ne semblent pas connus par une femme qui souhaite faire un bilan.

La question du soin et de l'approche du corps est également abordée via les soins esthétiques : « À l'association Toutes à l'abri, il y a une socio esthéticienne c'est très bien, elle prend soin de moi, me coiffe, me fait les ongles... ».

Deux femmes rencontrées sont vues par des psychologues, dont relevant du CMP (Centre Médico-Psychologique), mais il peut y avoir une crainte à s'y rendre : « je n'ose pas aller dans un CMP. Je deviens parano avec les papiers. Je veux pas que mon nom apparaisse ».

L'accès aux soins des femmes sans abri repose principalement sur l'EMSP (équipe mobile santé précarité du CHU de Bordeaux), la PASS (permanence d'accès aux soins de santé), les maraudes santé, la présence médicale au sein des structures d'hébergement d'urgence. **Les professionnels convergent vers l'expression d'un besoin majeur de soins gynécologiques et de santé sexuelle (particulièrement pour les femmes en prostitution), ainsi qu'en santé mentale qui sont aujourd'hui mal couverts.** Ils constatent une «**basculée**» en 2025 avec l'arrivée massive de femmes présentant des troubles psychiques très importants, rendant la cohabitation en hébergement diffus complexe. L'accès aux soins paraît entravé par plusieurs difficultés : des déplacements constants, le manque de documents administratifs, la peur du signalement, affichant une priorité de survie avant la santé.

Il est également constaté une augmentation de l'accueil de femmes enceintes à la rue, parfois très avancées, une baisse des IVG non accompagnées (hormis pour certains publics). Le CEID mentionne des cas de femmes infectées par le VIH, avec des suivis médicaux non assurés ou interrompus.



RECOMMANDATIONS

- Renforcer une offre de soins dédiée à la santé mentale, avec un suivi stable, un accompagnement psychologique, une coordination psychiatrique ; Travail autour de la prise en charge des publics présentant des situations très dégradées au regard de la santé mentale
- Renforcer un accès à la gynécologie, dépistage, contraception, IVG accompagnée, sous forme de consultations régulières.
- Renforcer l'accompagnement dans la réduction des risques liés aux addictions : accompagnement des consommations, espaces sécurisés pour éviter les agressions, formation des équipes.

Dormir/se reposer

Parmi les répondantes au questionnaire et rencontrées dans le cadre d'entretiens, le 115 est très largement connu. Certaines cependant sollicitent le 115 plutôt pour une demande d'informations (maraudes, douches) que dans le cadre d'une demande de mise à l'abri, ayant renoncé au système d'hébergement classique.

Pour dormir, les femmes rencontrées ont testé plusieurs solutions : dans des parkings, car « Il y a du passage et c'est sécurisé » ; « devant la gare, mais j'ai été agressée » ; « j'ai été aussi en tente, récupérée dans une association ». « J'arrive pas à dormir toute seule. Si jamais je n'ai pas le choix, je m'éloigne du centre-ville (à Gradignan, à Talence, c'est calme) ». Une femme dort dans sa voiture. Une autre explique « Je trouve des petits coins par-ci par-là. Il faut des coins tranquilles, pas trop tranquilles, ni trop fréquentés. Je reste sur Bordeaux. Je suis allée aux urgences de la Buttinière, c'est la seule fois où j'étais pas à Bordeaux ».

Plusieurs femmes relatent que des bénévoles les ont accueillies temporairement chez eux, des commerçants, ou des personnes rencontrées sur les lieux de cultes qui ont proposé du gardiennage de maison ou d'animaux durant les vacances. L'une d'entre elles est particulièrement exposée depuis longtemps : « depuis un an je suis tout le temps dans la rue. Je change tout le temps de lieu. Là cette nuit je fais le tour jusqu'à la dernière heure, au tram Benauges jusqu'à ce que prochain tram arrive 45 min plus tard. Pour repartir à l'aéroport, pour dormir jusqu'à 9h ce matin. Je fais des nuits de 3h, mais le préfet ferme l'aéroport à 23h30 ».

Les 5 femmes rencontrées ont toutes déjà eu la possibilité de dormir en centre d'hébergement d'urgence et/ou d'insertion. Comme déjà évoqué, elles acceptent de dormir dans des lieux d'hébergement mixtes, mais

elles ne s’y sentent pas en sécurité. Les toilettes peuvent être communes avec les hommes : « les mecs ils sont en slips. Il y a cette attaque directe, frontale, si on sort en chemise de nuit on se fait traiter de pute. S’il faut que je m’habille à fond, je préfère faire dans la rue ». Des couloirs non mixtes sont préférés. Les chambres sont souvent communes avec une autre femme et cela manque d’intimité et pose des questions concernant les relations intergénérationnelles. Avoir des paravents en dur serait plus pratique que du « bricolage avec des draps ». Les femmes ne vivent pas la qualité de l’accueil de manière égale selon les centres d’hébergement et avouent en préférer certains à d’autres.



RECOMMANDATIONS

- Renforcer une réponse nocturne réellement protectrice pour les femmes ;
- Adapter la réponse du 115 aux parcours féminins ;
- Palier au recours aux solutions informelles en développant l’offre d’hébergement dédiée aux femmes ;
- Harmoniser par le haut les politiques d’accueil et l’aménagement proposé dans les centres d’hébergement.

Les accueils de jour, espaces centraux de réponse aux besoins et de création de liens

57 % des femmes ayant répondu au questionnaire fréquentent les accueils de jour.

Du point de vue des professionnels et des femmes, les accueils de jour constituent des espaces essentiels, bien au delà de leur fonction d’accueil ponctuel. Ils jouent un rôle central dans la réponse aux besoins de première nécessité, en permettant des temps de repos dans un cadre couvert et relativement sécurisé. **Ces lieux offrent la possibilité de « souffler », de reprendre temporairement prise sur le quotidien et de limiter les situations de renoncement.**

Pouvoir faire la sieste et se reposer est un moment important, notamment dans les accueils de jour où les créneaux sont non mixtes : « Quand Toutes à l’abri est ouvert, je peux faire la sieste ». Les accueils de jour sont investis comme des espaces de protection, en particulier par les femmes ayant connu des violences. À l’inverse, la peur du harcèlement ou des tensions conduisent certaines à éviter des accueils trop masculinisés, ce qui influence fortement leurs usages et leur visibilité. Enfin, les accueils de jour jouent un rôle structurant dans les parcours d’accompagnement. Ils constituent souvent

le premier point d’ancrage permettant l’établissement d’un lien de confiance avec les professionnels, condition nécessaire à l’expression des besoins, des violences subies et des difficultés administratives ou de santé. Les femmes regrettent qu’il n’y ait aucun accueil ouvert le week-end et plus particulièrement le dimanche.



RECOMMANDATIONS

- Conforter le rôle des accueils de jour comme dispositifs pivots du quotidien et de l’accompagnement des femmes à la rue
- Développer ou renforcer des temps et des espaces non mixtes au sein des accueils de jour
- Reconnaître les accueils de jours comme des lieux d’accroche et de continuité de l’accompagnement, et non comme de simples espaces de réponse aux besoins immédiats
- Ouvrir des accueils de jour sur des plages horaires élargies, incluant les week-ends et en particulier le dimanche
- Mettre en place des créneaux dédiés à l’accueil des femmes en situation d’addiction, dont la fréquentation des accueils de jour peut être freinée aussi bien dans les structures mixtes par la crainte du contact avec les hommes que dans les lieux réservés aux femmes où elles peuvent se sentir en décalage avec le public féminin accueilli, dont les problématiques sont différentes.

Se laver/recourir à des produits d’hygiène/menstruations

L’hygiène fait des parties des sujets qui posent des difficultés aux femmes sans abri. Les échanges au sein des groupes de travail, croisés avec les récits des femmes rencontrées, font apparaître que l’hygiène constitue un enjeu central de dignité et de santé, insuffisamment couvert par les dispositifs existants. Les difficultés d’accès aux douches, aux toilettes et aux protections hygiéniques produisent des renoncements, des stratégies d’évitement et une dégradation de l’état de santé, particulièrement marquée chez les femmes.

Les femmes rencontrées mentionnent se doucher à la Bagagerie, à Toutes à l’abri, aux Restos du cœur, au Secours catholique et dans les structures lorsqu’elles sont hébergées. Elles expliquent également préférer des créneaux non mixtes. Face à la demande, il est parfois nécessaire aux bénévoles d’organiser les tours pour que les femmes plus âgées puissent prendre le temps de se laver et de se rhabiller.

Si les professionnels mentionnent un problème d’accès

aux protections hygiéniques, les femmes rencontrées ont réussi à cibler où elles peuvent en recevoir. Par exemple, l'association La Cloche anime le réseau de commerçants solidaires Le Carillon, qui regroupe 64 commerces à Bordeaux. Parmi eux, 35 proposent un accès à des toilettes et 25 à des protections hygiéniques. Certaines femmes peuvent acheter des protections, bien que le coût reste prohibitif pour une grande partie. L'une d'entre elles évoque une distribution mensuelle qui ne correspond pas à ses cycles, plus courts que la moyenne.

L'hygiène vestimentaire semble être facilitée grâce aux associations, qui possèdent des machines à laver et qui offrent un moment de convivialité à côté.



RECOMMANDATIONS

- Garantir un accès continu et sécurisé aux douches, dans un cadre non mixte
- Améliorer l'accès aux toilettes, y compris dans l'espace public
- Assurer un accès inconditionnel aux protections hygiéniques (notamment en proposant des distributeurs dans les toilettes publics) : Douches, toilettes, accès à l'eau et protections hygiéniques doivent être pensés conjointement comme un socle minimal de dignité et de santé
- Intégrer l'hygiène dans une approche globale des besoins de première nécessité

Conserver ses affaires : un lien au monde

D'avantage que les hommes, les femmes sont exposées à un risque de vol de leurs effets personnels. Or, les femmes rencontrées connaissent des difficultés pour stocker leurs affaires en lieux sûrs, que ce soit un sac à dos ou des affaires plus conséquentes. Deux mentionnent l'utilisation de box payants coûteux (pour affaires volumineuses) ou un stockage précaire chez un tiers malgré la connaissance des services de bagagerie. La voiture peut également servir de lieu de stockage. Certains services de bagagerie ou de gardiennage dans les foyers ne semblent pas rassurer les femmes du fait d'un stockage sans casier identifié : « l'ancienne rue Ausone, c'était des étagères pas fermées. Donc il y a eu des vols. Ça me disait rien de me faire voler mes affaires ».

L'attachement aux affaires personnelles apparaît comme support psychologique majeur : « Ça maintient la tête en équilibre, sinon la sidération est trop grande et on peut vraiment basculer ».

L'absence de solution de stockage constitue un frein à l'accès aux dispositifs. Sans lieu sécurisé pour déposer leurs affaires, certaines femmes peuvent renoncer à fréquenter des accueils de jour, accéder à des douches ou à des soins, se rendre à des rendez vous administratifs.



RECOMMANDATIONS

- Offrir davantage de lieux pour stocker de manière sûre ses affaires personnelles, dans des dispositifs dédiés et dans les structures (sur le modèle de la bagagerie du CAIO par exemple) ;
- Développer une offre de stockage pour de plus gros volumes (suite à l'expulsion d'un logement par exemple) gratuit ou à des tarifs sociaux.

2) Permettre le lien à l'autre, avoir sa place dans la Cité

La Citoyenneté : reprendre une voix dans la Cité

La citoyenneté des femmes sans-abri est souvent niée par le regard porté sur elles. Une femme exprime avec force le sentiment d'être « effacée » : « tout ce qui me concerne est effacé, ou bien je n'ai pas accès à mes papiers ». La participation à la présente Enquête Femmes Sans-Abri (EFSA) constitue, à cet égard, un acte de citoyenneté. En acceptant de témoigner, ces femmes reprennent une place de sujet politique et non plus seulement d'objet de soins ou de charité. Cependant, la citoyenneté reste fragile. Les femmes dénoncent une asymétrie de pouvoir avec les bénévoles ou les travailleurs sociaux, certains étant perçus comme « condescendants ». Une des femmes rencontrées appelle à la création d'une « association des femmes sans-toit sans voix » pour porter une parole dissidente et exiger le respect de leurs droits fondamentaux. Pour ces femmes, être citoyenne, c'est pouvoir continuer à fréquenter l'université, aller au culte ou s'engager comme bénévole, malgré l'absence de domicile. Redonner une place aux femmes sans-abri dans la Cité exige de dépasser la simple mise à l'abri pour restaurer la sécurité, l'intimité et le pouvoir d'agir de chacune. Les témoignages montrent que la dignité ne se négocie pas et que l'accès aux droits reste le levier d'une citoyenneté.



RECOMMANDATIONS

- Associer les femmes concernées à l'élaboration des politiques publiques et à la gestion des structures d'accueil (co-construction) ;
- Financer des actions de plaidoyer portées par les femmes en situation de précarité ;
- Former les professionnels et bénévoles aux enjeux de l'asymétrie relationnelle et aux violences sexistes pour un accueil plus horizontal ;
- Garantir l'accès effectif au droit de vote.

Le non-recours au droit : une invisibilité choisie ou subie

Le non-recours aux droits et aux dispositifs d'aide constitue l'un des enjeux majeurs identifiés par les groupes de travail et les récits de vie des femmes rencontrées. **Plusieurs facteurs, parfois cumulatifs, expliquent un phénomène de renoncement aux droits et aux dispositifs :**

- Impossibilité de se conformer aux règles dans certaines situations (addictions, horaires, etc.) ;
- Peur du placement des enfants ;
- Manque de confiance dans les dispositifs notamment liée à des ruptures successives de prise en charge ;
- Pour les femmes migrantes en situation irrégulière : peur du contrôle, absence de droits.

Les acteurs de terrain et de l'aller-vers observent par ailleurs une difficulté à repérer les femmes du fait de leur invisibilisation, constatent la nécessité d'une approche douce, non intrusive, répétée, notamment pour parler des violences, et soulignent l'importance de la présence féminine pour faciliter l'échange.

L'aller-vers dans l'espace public : un levier essentiel de lien social et d'accès aux droits

Les maraudes dans l'espace public sont un des points d'entrée indispensables qui favorisent la rencontre avec les femmes sans abri, la création et le maintien d'un lien social, l'accompagnement à l'expression des besoins et le recours aux droits.

Qu'ils soient bénévoles ou professionnels, les intervenants qui vont à la rencontre des femmes sans abri jouent un rôle essentiel, qui dépasse largement la seule « réponse aux besoins du quotidien ». Diverses, les maraudes permettent de couvrir des champs très larges : maraudes santé, alimentaires, de lien social, de médiation, repérage de situations de vulnérabilité et orientation

le cas échéant... Elles peuvent être très spécialisées, à l'instar du dispositif MAAAelles porté par le Samu Social à destination exclusive des femmes présentant des problématiques d'addiction.

Les professionnels de l'aller-vers sollicités dans le cadre de l'enquête soulignent cependant des difficultés aussi bien dans le repérage des femmes concernées que dans leur approche. Les stratégies d'invisibilisation mises en œuvre par les femmes, les solutions de « débrouille » pour éviter l'espace public sont autant de freins à la rencontre que relèvent les professionnels du secteur. Les acteurs précisent notamment que dans la première phase du parcours d'errance, les femmes « primo-arrivantes à la rue » sont particulièrement peu présentes dans l'espace public et difficilement repérables. Encore en lien avec les institutions, elles font à ce stade en généralement appel au 115 et peuvent bénéficier de manière temporaire de solutions d'hébergement d'urgence ou chez des tiers. La situation de sans-abrisme en devient difficilement caractérisable.

Cette difficulté d'approche dans l'espace public apparaît notamment au travers de la démarche de passation des questionnaires assurée dans le cadre de la présente enquête : sur les 37 questionnaires répondus par des femmes sans abri, seuls 12 l'ont été dans l'espace public par des professionnels de l'aller-vers, soit 32%. La majorité des questionnaires ont été répondus dans le cadre de dispositifs d'accueil à la journée.

Parmi les pistes évoquées par les acteurs sollicités pour favoriser l'entrée en contact avec le public féminin dans l'espace public, le développement de maraudes assurées par des équipes exclusivement féminines est à envisager.

Le SIAO de la Gironde indique que les demandes effectuées par des personnes isolées en 2025 ont été effectuées par des femmes à 15,6 % (soit 7 344 demandes) et à 84,4 % par des hommes (soit 39 742 demandes). Ces données sont stables en proportion par rapport à l'année précédente.

Il ressort de l'étude que le principal frein au recours au 115 est l'inadaptation perçue des structures d'hébergement. **Cette crainte pousse les femmes à développer des stratégies de mise à l'abri alternatives qui les éloignent du radar institutionnel.** Une femme rencontrée par exemple, préfère dormir dans un parking surveillé à Paludate, estimant que la visibilité par des tiers est plus protectrice qu'un centre d'hébergement mixte. Une autre refuse d'appeler le 115 et préfère passer ses nuits dans le tramway ou à l'aéroport pour éviter la promiscuité et les vols fréquents en dortoir collectif. La prise en charge trop courte en centre d'hébergement peut être mal vécue. Cette crainte vis-à-vis des hommes se répercute

également au niveau des accueils de jour, où la mixité de genre peut être vécue comme insécurisante. L'accueil des animaux au sein des structures constitue également un frein.

Le non-recours est souvent le résultat d'un processus de désaffiliation sociale. Les intervenants du CAIO observent que les femmes durablement installées à la rue ont souvent vécu des ruptures de prise en charge ou des « mises en échec » dans des dispositifs d'hébergement. Cette méfiance est renforcée par ce qu'une femme rencontrée qualifie de violences institutionnelles : des règlements rigides (sorties obligatoires à 8h, interdiction de manger en chambre) qui infantilisent et dégradent la dignité. « Nous ne sommes pas des malfaiteurs », exprime-t-elle pour justifier son rejet de certains centres.

La gestion de la curatelle est également une source majeure de non-recours ou de rupture de confiance pour les femmes concernées. Deux femmes témoignent de dysfonctionnements graves (vols, absence de réponse, non-renouvellement de demandes de logement) qui selon elles les ont enfoncées dans la précarité plutôt que de les protéger.

Pour une grande partie du public féminin, notamment celui accompagné par Promofemmes (80 % de femmes aux droits incomplets), le non-recours est structurel : l'absence de titre de séjour bloque l'accès au logement de droit commun et à certaines aides financières. Une femme rencontrée illustre cette impasse : après son divorce, le blocage de son dossier en préfecture l'empêche de travailler et de sortir de l'errance, malgré sa formation d'agent d'entretien.

Enfin, un frein puissant et spécifique aux femmes est la peur du placement des enfants. Les professionnels notent que certaines mères cachent leur situation de rue par crainte d'un signalement à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ce qui constitue un événement traumatique majeur. Cette peur paralyse l'accès aux soins et à l'accompagnement social, les femmes préférant l'insécurité de la rue à l'éclatement de leur cellule familiale.



RECOMMANDATIONS

- **Développer la non-mixité : créer davantage de places d'hébergement et de créneaux d'accueil de jour exclusivement réservés aux femmes pour lever le frein de l'insécurité.**
- **Assouplir les critères d'admission liés aux animaux : généraliser l'accueil des animaux ou créer des chenils attenants aux structures, mettre en place des solutions ponctuelles de garde d'animaux en journée afin de faciliter la réalisation**

de démarches, l'accès aux soins etc. ;

- **Réformer les règlements de fonctionnement des structures d'hébergement : passer à une logique d'habitat, en permettant l'accès aux chambres en journée, la possibilité de cuisiner et le respect de l'intimité.**
- **Simplifier et sécuriser l'accès aux droits administratifs : mettre en place des permanences juridiques mobiles et décentralisées (hors préfecture ou commissariat) pour traiter les situations de droits incomplets sans que la menace de l'expulsion ou du placement d'enfant ne soit un obstacle, renforcer la logique de « référent » dans le cadre d'un accompagnement social de long terme ;**
- **Sortir d'une gestion saisonnière de l'hébergement, développer des places d'hébergement dédiées aux femmes financées toute l'année.**

Des stratégies d'occupation de l'espace témoignant d'un usage de la ville contraint par les enjeux d'insécurité

L'occupation de l'espace urbain par les femmes sans-abri à Bordeaux témoigne d'un rapport profondément ambivalent à la cité. Pour ce public, la ville est à la fois un lieu de ressources vitales (accès aux soins, à l'hygiène, à l'alimentation) et un espace d'exposition permanente aux violences sexistes et sexuelles. Cette dualité impose des stratégies de survie adaptée à une spécialisation fonctionnelle des dispositifs et une organisation temporelle atypique, visant à pallier l'inadaptation des structures d'accueil classiques.

Une spécialisation fonctionnelle des lieux dictée par la survie

L'usage de la ville n'est pas uniforme, mais fragmenté selon les besoins primaires. Les femmes identifient des points de chute spécifiques pour chaque fonction vitale : Se laver et s'entretenir : l'hygiène est concentrée sur des structures offrant de la non-mixité ou des créneaux en non-mixité, comme Toutes à l'abri ou le créneau du mardi à la Bagagerie du CAIO. Une femme souligne l'importance de ces lieux pour conserver une image de soi digne et éviter la stigmatisation liée à la rue.

Se nourrir peut dépendre de lieux encore différents. D'autres lieux publics « neutres » comme les bibliothèques (Mérida, Capucins, Les Aubiers) ou les centres commerciaux (Mérignac Soleil, Auchan Lac) accessibles en journée sont investis pour leur anonymat, leur confort ou la sécurité. Le choix du lieu de repos ou d'isolement nocturne est le premier marqueur de l'insécurité, avec, comme évoqué, des stratégies encore différenciées.

Une organisation du temps inversée : mobilité nocturne et repos diurne

L'insécurité nocturne impose une rythmicité spécifique. Pour beaucoup, la nuit est synonyme de mouvement perpétuel pour éviter les agressions. Ce n'est qu'une fois le jour levé, lorsque la ville s'anime et devient plus « sécurisée », que le repos devient possible.

L'investissement des interstices et l'invisibilité choisie

Contrairement aux hommes plus visibles sur les places publiques, les femmes investissent les interstices urbains pour se soustraire aux regards. Elles évitent les lieux de forte concentration masculine où elles craignent le harcèlement ou les sollicitations sexuelles. En se cachant ou en restant mobiles, elles échappent aux agresseurs, mais s'éloignent aussi des dispositifs de droit commun, créant un « chiffre noir » du sans-abrisme féminin que les institutions peinent à quantifier.

La ville devient ainsi un archipel de refuges temporaires où chaque déplacement est calculé pour minimiser les risques de violence.

3) Travailler des stratégies de sortie de la rue dans une logique de parcours résidentiels

Une stabilisation résidentielle avant toute démarche d'insertion

Avant de lancer tout projet de vie ou tout simplement prendre soin de soi, il semble nécessaire de sortir d'une forme d'état d'urgence permanent qui aspire toute l'énergie pour survivre. Les femmes rencontrées ont exprimé à plusieurs reprises le besoin de se poser,

de dormir, de récupérer avant de pouvoir penser une réinsertion sociale, professionnelle, faire des démarches ou se faire suivre médicalement. Si le SIAO indique un délai moyen d'attente de 2 à 3 jours pour une femme qui demande une mise à l'abri, l'absence d'immédiateté de la réponse et les ruptures répétées de mise à l'abri sont décrites comme décourageantes et épuisantes. Pour leur part, les professionnels ayant participé au groupe de travail reconnaissent que l'urgence ne permet pas de sécuriser durablement les parcours féminins. Les solutions courtes ou saisonnières ne permettent pas une sortie de la rue. Il paraît donc important d'offrir une stabilisation plus longue pour rebondir.

Une stabilisation/harmonisation dans le suivi des femmes sans-abri : allonger les temporalités de l'accompagnement – avoir des référents stables

L'un des caractères frappants entendus lors des entretiens est le panorama de l'aide, fragmenté et aux multiples acteurs, et dont il semble difficile pour les femmes sans-abri de comprendre les périmètres d'action et les finalités, en dehors de la réponse aux premiers besoins. Par ailleurs, le turn-over parmi les acteurs auxquels elles s'adressent peut déstabiliser. C'est par exemple le cas des multiples curateurs/curatrices observés pour deux femmes rencontrées. Les professionnels décrivent la nécessité de travailler dans la durée avec les femmes, sans rupture de référent, soulignent l'importance du lien de confiance dont la construction s'établit sur un temps long.

Une sécurisation des droits administratifs

Ce besoin est très fortement porté par les femmes rencontrées et confirmé par les professionnels. Les femmes ont évoqué très régulièrement le sentiment de perte, d'instabilité ou d'injustice concernant les droits qu'elles estiment attendre de la société. Elles vivent leur situation comme arbitraire, inégale et soumise à leurs interlocuteurs. Les actrices et acteurs de la solidarité reconnaissent le rôle central des droits dans la stabilisation résidentielle et les lourdeurs administratives sont identifiées comme facteur de rupture. Une sécurisation administrative permettrait de mieux accompagner les femmes vers une stabilisation résidentielle.

Une mise en place de dispositifs non mixtes ou fortement sécurisés et le confortement de lieux « ressources »

Autant pour les femmes ayant répondu au questionnaire que pour celles rencontrées, l'intérêt d'un hébergement

non mixte, d'accueils de jour non mixtes, est largement partagé, car les lieux mixtes sont redoutés, évités ou quittés par les femmes. Les professionnels font consensus sur la fonction protectrice de cette non-mixité, tant pour ouvrir un espace de parole que pour se reposer, reprendre des forces. Les lieux comme « Toutes à l'abri » sont décrits comme des lieux ressources, essentiels à l'équilibre mental par les femmes et les acteurs de la solidarité, et s'avèrent être des portes d'entrée vers l'accompagnement. Le fonctionnement reste soumis à des finances fragiles.

Une articulation entre hébergement et protection contre les violences

Les professionnels identifient un angle mort entre l'urgence sociale et les dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes dans le cadre de violences conjugales. Par ailleurs est notée également la difficulté à accompagner les femmes déjà à la rue via les dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles [VSS]. Les femmes rencontrées en entretien ont partagé des expériences de refus de prises en charge ou d'orientation inadaptée, car elles ne rentraient pas « dans les cases ». Les temporalités des violences prises en compte sont courtes et excluent les récits de violences plus anciens, dont les séquelles peuvent quant à elles rester actuelles. Il s'agirait donc d'élargir le spectre des prises en charges liées à la violence, à la fois dans la diversité des violences, mais également sur une prise en compte plus longue.

Intégrer la santé mentale dans l'accompagnement

Les professionnels constatent une forte prévalence des troubles psychiques, souvent liés aux violences, ce dont témoignent les femmes rencontrées. Les femmes ne refusent pas les soins, mais contestent les dispositifs où le soin devient une condition d'accès aux droits, un outil de contrôle ou une manière de réduire des parcours de violences et de précarité à des troubles individuels. Cette défiance s'enracine dans des expériences passées de perte d'autonomie, de contrainte institutionnelle ou de réduction de leurs parcours à des diagnostics. Il y a nécessité à penser l'accompagnement en santé mentale comme un appui au logement et à la sécurité, et non comme un préalable ou un outil de contrôle.

Des logements à taille humaine/formes intermédiaires

La question de la forme du logement, dans l'après « rue », a été peu évoqué, ce qui montre une faible projection à ce jour. Quand elle a été évoquée, notamment par une femme âgée, quelques revendications ont été partagées. L'idée d'être dans une structure trop encadrante (par exemple

avec un projet collectif), trop grande, ou infantilisante peut effrayer. La notion de décision et d'autonomie intervient de manière forte. Les colocations choisies ou petits collectifs sont préférés, mais restent soumis à des contraintes de mises en œuvre.

Prévention des sorties de l'ASE

Des alertes fortes sont prononcées par les professionnels lors des groupes de travail au regard des sorties « sèches » de l'ASE des jeunes femmes, apparaissant comme un moment particulièrement critique. Il semble nécessaire de renforcer l'accompagnement proposé par le Département auprès des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et améliorer le relai avec les acteurs du droit commun afin de garantir une meilleure insertion sociale.

CONCLUSION

Cette étude se veut apporter un éclairage local sur le phénomène du sans-abrisme des femmes, qui est par ailleurs documenté par un certain nombre d'enquêtes, notamment à l'échelle nationale. Elle confirme en grande partie les constats faits par les acteurs, qu'il s'agisse des acteurs de la veille sociale ou de l'hébergement : stratégies d'invisibilisation, récurrence de la violence avant et/ou pendant le parcours de rue, instabilité des parcours résidentiels marqués par des alternances entre des solutions temporaires d'hébergement, des solutions de « débrouille » et la rue...

Dans un contexte de crise du logement qui n'épargne pas les femmes, il s'agit tout d'abord d'agir sur la réponse aux besoins du quotidien des femmes à la rue en s'appuyant sur les acteurs de terrain et en renforçant les ressources du territoire : améliorer l'accès à l'hygiène, développer les lieux de répit et d'accueil en non-mixité, accueillir les animaux, lutter contre les violences et accompagner les victimes...

Ces actions doivent être engagées en complément d'une logique d'amélioration des parcours résidentiels s'inscrivant dans la dynamique du logement d'abord, afin de réduire le nombre de femmes qui se retrouvent privées de toute solution de logement ou d'hébergement et de favoriser des sorties rapides et durables de ces situations de grande détresse.



Avec la participation des membres du comité scientifique



Et des partenaires associatifs et institutionnels sollicités à l'occasion des différents groupes de travail.